

Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins

# verticalité

extraits de Compte rendu  
Commission Technique Nationale



### 3 - RSE accidentologie et analyse du risque. Rapport du groupe de travail. (EB)

Eric BERGMANN commente les travaux de réflexion engagés sur le sujet.

Le constat avancé, au niveau de la pratique fédérale, met en lumière des chiffres très inférieurs quand il s'agit de formation, en opposition de la pratique de loisir.

La Marine Nationale maintient cette pratique dans ses formations.

La sécurité civile a supprimé cet exercice, sans toutefois avoir justifié son caractère « accidentogène ».

L'INPP a suspendu récemment l'apprentissage de la RSE.

L'état maintient cet exercice au BEES. Idem pour les sapeurs pompiers de Paris.

Une des difficultés dans ce genre d'étude est la quantification du nombre d'exercices pratiqués en formation.

Il reste que l'analyse est difficilement objective. **Il n'existe pas de raison médicale pour remettre en question cette pratique.**

**L'étude est pour l'instant en faveur du maintien de l'exercice. Une adaptation des objectifs de formation et d'évaluation reste la piste la plus intéressante.**

E .BERGMANN, CMPN / CTN (coordonnateur)

M. DRAPEAU, CMPN (rapporteur)

J.M. PONTIER , Marine Nationale (expert)

Y. GAERTNER, CTN, IN FFESSM, Instructeur Sécurité Civile (expert)

B. GRANDJEAN, Président de la CMPN ( membre de droit)

J.L BLANCHARD, Président de la CTN (membre de droit).

**CTN - 17 janvier 2009,**

### **5 - Recommandations CTN pour ateliers verticaux, suite des travaux. Décision. (JV)**

Le nombre maximum de cycles est fixé et approuvé depuis la dernière CTN.  
Reste aujourd'hui à débattre sur l'organisation des ateliers. Des recommandations sont proposées et débattues. Il est très difficile de fixer des règles strictes et de les mettre en application tant notre activité est tributaire du milieu.

Après débat, il est décidé de retenir la proposition émanant du collège des IN :  
«Il appartient au DP et aux formateurs d'analyser tous les paramètres de la plongée afin de mettre en place tout type d'atelier vertical dans les conditions adaptées d'organisation ».

Ces recommandations sont adoptées à l'unanimité des présents et des représentés.

**CTN – 20 septembre 2008**

**•Recommandations CTN pour ateliers verticaux.**

[..]

nombre max de cycles de remontées au cours d'une séance, hors procédures de sécurité :

- 4 cycles maximum dans la zone des 20 mètres
- 3 cycles maximum dans la zone des 20 à 30 mètres
- 2 cycles maximum au delà de 30 mètres
- Pour les encadrants, 3 cycles maximum au-delà de 30 mètres et jusqu'à 40 mètres si plongée au nitrox.
- toutes ces limitations ne valent que dans des conditions de plongée usuelles. Elles peuvent être plus restrictives dans certaines conditions, par exemple :
  - courant excessif
  - faible visibilité
  - eau froide
  - méforme physique
  - etc. ....

Précision : on appelle cycle une immersion jusqu'à la profondeur de travail suivie d'une remontée jusqu'à la zone de surface (espace proche), ce qui exclut les remontées partielles (départ fond, remontée jusqu'à mi-profondeur ainsi que les procédures de sécurité.)

Partie de texte adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

*Annexe 2 : propositions du groupe de travail, en vue de suggestions et amendements.*

**CTN – 20 septembre 2008**

• **Proposition du collège national des IN : Suppression de l'épreuve à 40 mètres au MF2**

Proposition = suppression à compter du 1 janvier 2009.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**CTN – 17 janvier 2009**

**10 - Information et propositions du collège national des IN :**

**Scission de l'épreuve de 50 m MF2 en deux épreuves. (DH)**

**7 - Nouvelle pondération de certaines épreuves pratiques dans l'examen MF2. Décision. (CD)**

Claude DUBOC présente projet de pondération des coefficients des épreuves techniques du MF2, proposé par le collège

des IN. Il s'agit en fait de revoir les coefficients de l'épreuve à 50 mètres et de l'orientation.

***Pour la 50 mètres, Coefficient 2 sur la descente et le travail technique au fond. (descente, stabilisation, vidage de***

*masque, lâcher et reprise d'embout, calcul)*

*Coefficient 4 sur la prise en charge de l'équipier et la remontée.*

Après débat, il est décidé d'expérimenter cette formule en appliquant une double notation sur les examens MF2 en 2009 :

***Coefficients, maintenus en 2009 pour l'épreuve à 50 mètres : 4 pour l'ensemble de la prestation.***

***Pour l'orientation, Coefficient 2 sur l'orientation sans instrument.***

*Coefficient 1 sur l'orientation avec instrument.*

*(Anciens coefficients orientation : 3 et 2)*

***Mise en application dès 2009.***

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des présents et représentés.